



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

N°476 du 26 mai au 1^{er} juin 2025

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994,
revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 1^{er} juin 2025, au moins 735 cas de disparitions forcées sont parvenus à la

La ligue ITEKA :

- ♦ « Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH),
- ♦ A le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sous le numéro de référence OBS.236 et est membre de l'ECOSOC ».
- ♦ La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections .

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION.....	P.4
I. CONTEXTE	P.4
II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....	P.16
III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....	P.21
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	P.25

AVC	: Accident Vasculaire Cérébral
CDS	: Centre de Santé
CECI	: Commission Electorale Communale Indépendante
CENI	: Commission Électorale Nationale Indépendante
CEPI	: Commission Electorale Provinciale Indépendante
CNDD-FDD	: Conseil National Pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
DPEAE	: Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
ECOFO	: Ecole Fondamentale
RDC	: République Démocratique du Congo
SNR	: Service National de Renseignement
UPRONA	: Union pour la Progrès National
VBG	: Violences Basées sur le Genre

TABLE DES MATIERES

<i>Contenu</i>	<i>Pages</i>
0. INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE	4
I.1. CONTEXTE POLITIQUE	4
I.2. CONTEXTE JUDICIAIRE	15
I.2. CONTEXTE ECONOMIQUE	15
II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES	16
II.1. DROIT À LA VIE	16
II.1.1. HOMICIDE VOLONTAIRE	16
II.1.1.1. DES PERSONNES TUÉES PAR AGENTS ÉTATIQUES OU PAR LA MILICE IMBONERAKURE	16
II.1.1.2. DES PERSONNES TUÉES SUITE AU RÈGLEMENT DE COMPTE	17
II.1.2. DES CORPS SANS VIE RETROUVÉS	17
II.1.5. DES PERSONNES ENLEVÉES ET /OU PORTÉES DISPARUES	18
II.2. DROIT L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET /OU MENTALE	19
II.2.1 TORURE, PEINES ET AUTRES TRAITEMENTS CRUELS INHUMAINS OU DÉGRADANTS	19
II.2.2. VIOLS	19
II.3. ARRESTATIONS ET DÉTENTIONS ARBITRAIRES	20
III. DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	21
III.1. PERTURBATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE	21
III.2. DROIT À L'ÉDUCATION	22
III.3. DROIT À LA SANTE	25
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	25

0. INTRODUCTION

Ce bulletin présente un aperçu de la situation des droits humains au Burundi durant la semaine du 26 mai au 1^{er} juin 2025. La période a été marquée par une tension politique accrue due aux élections, entachées d'irrégularités de la part du parti au pouvoir et de ses militants.

Les faits marquants de cette semaine incluent : au moins 4 personnes tuées, dont 2 retrouvées mortes, parmi lesquelles une femme ; 1 membre du parti CNL enlevé et 1 autre torturé ; 2 cas de viol, dont les victimes sont des enfants, y compris un nourrisson de 1 an et 6 mois ; 5 arrestations arbitraires, dont 3 concernent des membres du parti CNL.

Les principaux auteurs présumés de ces violations sont des agents administratifs, des policiers et des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir.

I. CONTEXTE

I.1. CONTEXTE POLITIQUE

Tensions préélectorales dans la province de Cibitoke : l'opposition sous pression

À moins d'une semaine des élections communales et législatives au Burundi, la province de Cibitoke est marquée par des intimidations et des violences ciblées contre les partis d'opposition. Les Imbonerakure sont épinglés, tandis que les autorités locales minimisent l'importance de la situation.

À l'approche des élections générales burundaises, les six communes de la province de Cibitoke connaissent des tensions croissantes. Plusieurs partis d'opposition, tels que l'UPRONA, le CNL et la coalition Burundi Bwa Bose, dénoncent une série d'actes d'intimidation et de violences qu'ils attribuent aux Imbonerakure, affiliés au parti présidentiel CNDD-FDD.

Selon diverses sources locales, la situation a empiré dernièrement. « Nos militants sont constamment sous la menace. Certains ont même fui vers la Tanzanie ou la RDC, malgré la guerre en cours », révèle, sous anonymat, un

membre de l'opposition. Des témoignages font état de menaces de mort, d'agressions physiques et même de retraits forcés de cartes d'électeurs, visant principalement les sympathisants de l'opposition.

Plus préoccupant encore, ces pratiques seraient, selon les partis concernés, tolérées ou même encouragées par les autorités administratives ainsi que par la CENI. *“Ce scrutin est déjà verrouillé”*, déplore un responsable de la coalition Burundi Bwa Bose. *“Nous exigeons la cessation immédiate des actes d'intolérance pour assurer un processus électoral libre, transparent et équitable”*.

Un politologue local partage ce constat. À ses yeux, la situation actuelle du code électoral, mêlée à l'exclusion de facto du CNL d'Agathon Rwasa du processus électoral, met en péril la crédibilité de ce scrutin.

En réponse, les autorités rejettent ces

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 4)

accusations. Alexandre Ngoraguze, responsable du CNDD-FDD dans la nouvelle province de Bujumbura, assure que l'atmosphère politique est calme. *“Les électeurs ont la liberté de choisir leurs dirigeants. Nous ne tolérerons aucun débordement”*, affirme-t-il. De son côté, le Gouverneur de Cibitoke déclare n'avoir reçu aucune plainte officielle, tout en ajoutant qu'il

reste à l'écoute de toute personne se sentant lésée.

Avec l'approche des élections communales et législatives, l'avenir démocratique de la province de Cibitoke et du pays dépendra de la capacité des institutions à assurer un processus électoral équitable et pacifique.

Intimidation et Préparation du scrutin dans la commune de Bwambarangwe, province de Kirundo

Depuis le 25 mai 2025, dans la commune de Bwambarangwe, des jeunes Imbonerakure, dirigés par l'ancien conseiller de l'administrateur communal Miburo Salvator et le conseiller actuel Damien Twagirayezu, surnommé Kanyenye, ont initié une campagne de collecte des cartes de vote des membres des autres partis d'opposition ainsi que ceux du CNDD FDD, qu'ils ne jugent pas dignes de confiance, en les menaçant que le vote ne sera plus confidentiel et qu'ils auront à voter en public.

Des témoins locaux affirment qu'ils ont commencé par les zones de Mukenke et Kimeza avec un grand nombre d'Imbonerakure mobilisés pour cette tâche. Quiconque refuse est inscrit sur une liste de personnes à

surveiller durant le jour du scrutin.

L'administratrice Mukakabano Médiatrice est au courant de cette situation, mais a expliqué que cela vise à aider la population à mieux voter et qu'ils leur apportent des conseils.

Macumi Onésime, président du CECI dans la commune de Kirundo, a informé les directeurs d'écoles de récupérer les cartes d'électeurs et de les conserver, en particulier pour ceux dont ils doutent qu'ils voteront le parti au pouvoir, et de leur faire savoir que leurs cartes n'ont pas été imprimées. Par exemple, au lycée communal Vumbi, plus de 200 cartes n'ont pas été remises à leurs propriétaires. Ces cartes seront ensuite attribuées aux membres du CNDD FDD en qui ils ont confiance pour les faire voter en leur faveur.

Dix drapeaux de la coalition Burundi Bwa Bose volés à Randa

Le 27 mai 2025, la coalition politique Burundi Bwa Bose a signalé que dix de ses drapeaux avaient été volés lors d'un meeting organisé à Randa. La coalition qualifie cet acte de hautement symbolique, visant à réduire sa

visibilité sur le terrain. Elle soupçonne la ligue des jeunes Imbonerakures du CNDD-FDD d'être responsable de ce vol et exige des mesures disciplinaires.

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 5)

Un recensement pré-électoral qui sème la peur en province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} juin 2025 indique qu'à une semaine des élections prévues le 5 juin 2025 au Burundi, les habitants de la province de Cibitoke vivent des jours et des nuits sous tension. Ils se disent contraints de s'inscrire sur des listes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, dans le cadre d'un recensement qui a débuté dès la deuxième semaine des campagnes électorales.

Ce dénombrement vise à comptabiliser les votes que le parti au pouvoir est censé récolter

Le Parti FLORINA clôture sa campagne à Rugombo en misant sur l'agriculture et la pêche

En date du 1^{er} juin 2025, en commune Rugombo, province Cibitoke, le parti FLORINA a conclu sa campagne électorale dans la commune de Rugombo, province de Cibitoke. Lors de ce rassemblement de clôture, la présidente du parti, Cécile Nshimirimana, a dévoilé un programme axé sur le soutien aux agriculteurs et éleveurs, ainsi que sur la modernisation de la pêche sur le lac Tanganyika. Elle a également appelé les électeurs à soutenir le parti CNDD-FDD dans les autres provinces.

Devant une foule de partisans, Nshimirimana a détaillé les priorités de son parti pour le secteur rural. Elle a promis la distribution gratuite de semences sélectionnées pour stimuler la production agricole, et l'octroi de prêts sans intérêts pour permettre aux agriculteurs de développer leurs activités. *"Il est temps que nos cultivateurs puissent produire davantage sans s'endetter"*, a-t-elle affirmé sous les

dans tous les ménages et sur toutes les collines. Ce qui inquiète particulièrement la population, c'est que toutes les personnes en âge de voter, sans distinction d'affiliation politique, sont obligées de figurer sur ces listes. Le refus d'y apparaître est perçu comme une déclaration d'opposition.

Ceux qui refusent de s'inscrire craignent le retrait de leurs cartes d'électeurs. Par contre, ceux qui acceptent affirment le faire par peur de représailles post-électorales.

applaudissements. Les éleveurs n'ont pas été oubliés : le programme prévoit également des indemnisations sans but lucratif pour les soutenir en cas de perte de bétail ou de difficultés majeures.

Un autre point fort de son intervention a été la valorisation du lac Tanganyika, qu'elle a décrit comme "un trésor riche en poissons mais encore trop peu exploité". Le président du parti Florina s'est engagé à introduire des technologies de pêche modernes pour une exploitation durable et rentable de cette ressource naturelle.

Avant de conclure, Cécile Nshimirimana a annoncé la poursuite de la campagne dans d'autres communes de la province de Bujumbura. Cependant, elle a surpris l'auditoire en appelant les électeurs des provinces non encore visitées à voter pour le parti CNDD-FDD. Ce geste a été interprété par certains comme une ouverture stratégique ou un signe d'alliance politique.

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 6)

Perturbation des activités de campagne électorale de la coalition Burundi Bwa Bose en commune Gitega.

Ce dimanche 25 Mai 2025, la Coalition Burundi bwabose avait organisé une campagne électorale sur le terrain de basketball situé dans la ville de Gitega. D'après notre source, plusieurs motards étaient rassemblés pour soutenir cette coalition.

Pendant le déroulement de cette activité, des Imbonerakure, en tenues du CNDD-FDD et munis de radios de communication (Motorola), circulaient autour du lieu de rassemblement.

Nous avons appris qu'un de ces Imbonerakure connu sous le nom de Chadrack NIYONKURU, âgé de 29 ans ; a été surpris en train de prendre des photos des plaques des motos présentes sur le lieu. Il a été appréhendé par les participants et a passé la nuit au cachot du commissariat

provincial de Gitega pour calmer la situation.

À ce jour, il n'est pas clair s'il a été relâché, car ce serait une tentative de dissimulation de l'incident d'après notre source.

Depuis le lendemain, plusieurs motards ayant participé à la campagne ont vu leurs motos saisies. Au soir de ce mardi 27 Mai 2025, 6 motos avaient déjà été confisquées, ce qui a provoqué une grande inquiétude au sein de la communauté des motards.

L'administrateur de la commune Gitega, Dr Jacques Nduwimana, a déclaré que les affaires liées aux élections relèvent de la CEPI, tandis que celles concernant la saisie des motos incombent à la Police nationale.

Dénonciation politique par les membres de l'UPRONA en commune Bugendana.

Le président du parti UPRONA dans la province de Gitega condamne fermement le comportement d'un agent de santé de l'hôpital de Mutaho, situé dans la nouvelle commune de Bugendana, en province de Gitega. Cet agent de santé s'est permis de confisquer les cartes d'électeurs de certains citoyens, qu'il gardait dans son bureau en leur promettant en échange des cartes d'assurance maladie.

Déo Bigirimana a fait cette déclaration ce jeudi dans la zone Mugeru de la commune Bugendana, lors d'une rencontre avec les responsables locaux du parti dans cette commune, afin de discuter sur élections prochaines. Ce responsable demande aux autorités concernées de faire tout leur possible pour que ces cartes soient restituées à leurs propriétaires légitimes.

Fin de la campagne électorale CNDD-FDD caractérisée par un silence absolu dans la Province de Karusi.

D'une manière générale, un climat de silence s'étend sur toute la Province de Karusi après la fin de la campagne électorale. Cependant, les réunions des membres du CNDD-FDD se poursuivent sans relâche, commençant chaque

jour très tôt le matin, vers 5 heures, à la permanence du parti, animées par le secrétaire zonal et le responsable zonal des Imbonerakure, BANDYATUYAGA Alexis et Jérôme. Pendant la campagne, à l'exception du

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 7)

CNDD-FDD, qui a rassemblé ses membres sur le terrain, aucun autre parti n'a été capable de réunir les siens. On n'apercevait qu'un unique véhicule ou une moto circulant avec un

haut-parleur, ce qui a révélé leur manque de ressources pour la campagne.

En conclusion, l'avenir reste incertain quant à ce que nous réserve les prochains jours.

Des intimidations liées aux cartes d'électeurs dans le site des déplacés de Mutaho.

Des personnes déplacées vivant sur le site de Mutaho dans la Province de Gitega signalent des atteintes à leur droit de vote.

D'après plusieurs témoignages, après avoir reçu leurs cartes d'électeurs, certains sont forcés de les rendre sous la contrainte ou contre de l'argent. Ces cartes seraient ensuite remises à des membres de confiance du parti Cndd-fdd pour voter à leur place.

La situation s'est détériorée récemment: maintenant, les déplacés font face à des menaces d'expulsion du site s'ils refusent de rendre leurs cartes d'électeurs. Jean de Dieu, infirmier à l'hôpital de Mutaho et chef des Imbonerakure au centre de Mutaho, est cité comme étant à l'origine de ces intimidations. Des sources locales rapportent que Jean de Dieu reçoit une rémunération de

Mbazumutima Anatole, DCE Mutaho, également président du Cndd-fdd dans la commune Bugendana élargie (Bugendana + Mutaho), en guise de récompense pour chaque carte récupérée.

Interrogé sur la situation par un journaliste, Melchiade Nihorimbere, administrateur communal, déclare que ces incidents relèvent de la responsabilité de la CECI. Paul Bankibigwira, président de la CECI (Bugendana + Mutaho), met également la responsabilité sur les autorités locales de Mutaho. Il ajoute que ceux qui remettent leurs cartes ne comprennent pas leur importance. À ce sujet, le Dr Dieudonné Habonimana, chef de District Sanitaire de Mutaho, a répondu que si des cartes médicales venaient à manquer, des responsabilités seraient établies.

Menaces d'assassinat aux trois membres du parti UPRONA, en commune Giharo de la province Rutana

Le 27 mai 2025, une réunion du parti CNDD-FDD s'est tenue sur la colline de Kibimba, dans la zone de Butezi, dans la commune de Giharo, province de Rutana.

Lors de cet événement, des membres du parti, dont Zacharie Batungwanayo, chef de la colline Kibimba et Léonard Ruhoranyi, représentant du CNDD-FDD sur cette colline, ont alerté le public qu'il était nécessaire d'utiliser tous les moyens pour éliminer,

supprimer et effacer trois individus : Usuël Ntarutimana, représentant du parti UPRONA dans la commune de Giharo ; Théoneste, représentant zonal du parti UPRONA dans la zone de Butezi et Venant Nyobeye, membre du parti UPRONA.

Selon des sources locales, Zacharie et Léonard bénéficient du soutien de Cyriaque Komezurugendo, connu sous le nom de Komezumusonga, représentant zonal du parti

1.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 8)

CNDD-FDD dans la zone de Butezi, ainsi que de ceux qui figurent sur la liste des députés. Les membres du parti UPRONA sollicitent l'intervention des autorités de sécurité publique pour protéger leur vie menacée.

Menaces de mort à l'encontre d'un membre du parti UPRONA s'il ne quitte pas ce dernier pour rejoindre le parti CNDD-FDD, en commune de Giharo, province de Rutana.

Le 29 mai 2025, vers 6 heures du matin, sur la colline de Mutwana, dans la zone de Butezi, Gilbert Ndayisenga, membre du parti UPRONA, est convoqué par Vincent Nemerimana, chef de la colline Mutwana, en compagnie de ses associés, Bernard Ntirandekura, représentant du parti CNDD-FDD, et des Imbonerakure, dont Bahati, Niyonzima, Zacharie, surnommé Sage,

et Zabulon, dans le bureau du chef de colline Mutwana.

D'après des témoignages sur site, ils lui ont intimé l'ordre de quitter le parti UPRONA pour adhérer de force au parti CNDD-FDD et lui ont menacé de mort en cas de refus, affirmant qu'ils le tueraient à tout moment et qu'ils le suivraient chaque jour.

Campagne électorale des partis politiques dans les communes de la province Rutana

Les campagnes électorales du parti CNDD-FDD dans la commune de Bukemba, province de Rutana, ont été mises en œuvre à partir du 20 mai 2025. Ce jour-là, un meeting a été organisé sur la colline de Murama-Rugwe, suivi de deux autres meetings, l'un à Kabanga le 22 mai 2025 et l'autre à Muyombwe le 25 mai 2025. Chacun de ces événements a inclus la présentation du programme du CNDD-FDD ainsi que des informations sur la procédure de vote. En ce qui concerne le parti UPRONA, une réunion a eu lieu le 22 mai 2025 à Butare, également dans la commune de Bukemba, où le programme du parti et le processus électoral ont été discutés.

Le CNDD-FDD a également mené sa campagne électorale dans la commune de Kayogoro, province de Makamba, durant la semaine du 19 au 25 mai 2025, intensifiant ses efforts dans toutes les zones de cette commune.

Dans la commune de Giharo, province de Rutana, des campagnes électorales ont été organisées le 24 mai 2025 dans les zones de Butezi, Gakungu et Muzye. Ces campagnes avaient pour objectif d'informer les Bagumyabanga sur les projets du parti.

Le CNDD-FDD poursuit ses activités dans la province et la commune de Rutana en organisant des campagnes électorales sur les collines de Mika, Nyanzuki et Rutana les 19 et 24 mai 2025. Ces manifestations ont permis de présenter le programme du parti et de fournir des explications sur le processus de vote aux participants. D'autre part, le 25 mai 2025, le parti UPRONA a tenu un meeting dans la commune et province de Rutana, où après la présentation de ses projets, les responsables ont éclairé les BADASIGANA "militants dudit parti" sur la procédure de vote.

1.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 9)

Dans la commune Mpinga-Kayove, province de Rutana, le CNDD-FDD a organisé une réunion le 22 mai 2025 sur la colline Gihinga, dirigée par le secrétaire zonal et des mobilisateurs politiques, pour instruire les Bagumyabanga sur les modalités de vote. Le parti CDP a également été actif dans cette commune, en organisant un meeting le 24 mai 2025 sur la colline Mpinga, où la présentation de son programme et de la procédure de vote a été faite. Le CNDD-FDD a ensuite poursuivi ses campagnes à Gitanga, province de Rutana,

avec un meeting le 21 mai 2025 sur la sous-colline Rusovu, où les détails du projet du parti ont été partagés, suivis d'explications sur les modalités de vote.

Le 20 mai 2025, le parti CDP a tenu un meeting à Musongati, province de Rutana, pour discuter de ses projets et des procédures électorales avec ses militants. Enfin, le CNDD-FDD a continué sa campagne dans la commune de Musongati entre le 23 et le 25 mai 2025, dans la zone de Shanga, renforçant ainsi sa présence électorale dans la région.

Des tricheries signalées lors de la clôture de la campagne électorale en commune Giharo.

En date du 01/06/2025 dans la commune de Giharo de la Province de Rutana, Comme c'était le dernier jour de la campagne électorale, les présidents et autres membres des Bureaux de vote ont déjà commencé à collecter le matériel, qui sera utilisé pendant le scrutin du 05/06/2025.

A ce moment-là, notre source a remarqué qu'il existe certains individus étant sur la liste du conseil communal de la nouvelle commune Musongati en même temps ils sont des présidents des bureaux de votes dans ladite

commune. Leurs noms sont les suivants :

- 1)Violette, une enseignante de l'ECOFO Rubaho;
- 2)Masumbuko Sostène, directeur de l'ECOFO Nyamateke;
- 3)Ngendakumana Léonce, Secrétaire de la DCE Giharo.

Les autres membres des partis politiques demandent que la loi électorale soit applicable pour tous.

Du retrait des cartes d'électeurs dans la commune Gashikanwa de la Province de Ngozi.

D'après nos informations, plusieurs militants des partis d'opposition sur de nombreuses collines ont été privés de leurs récépissés. Lors d'un rassemblement de la coalition Burundi Bwa Bose ce dimanche 1er juin 2025 sur le terrain principal de basket nommé "BPEAE" à Ngozi, des membres de cette coalition ont

exprimé leur mécontentement face à la récupération des récépissés par les chefs de colline Cihonda (Lionel) et Maruri (Bucumi Jean) auprès de ceux qui estiment ne pas soutenir le CNDD FDD.

Parmi les mécontents se trouve un homme de 65 ans, Bapfumukeko Bernard. Ce dernier a

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 10)

rapporté que ces chefs de colline ont affirmé qu'ils voteraient pour ces individus jugés suspectés. Minani Dismas, un représentant de la coalition Burundi Bwa Bose, a déclaré être au courant de cette situation sur d'autres collines et envisage de faire appel aux autorités compétentes afin de permettre à ces personnes de récupérer leurs récépissés.

Climat de peur et de pression durant la campagne électorale : le CNDD-FDD accusé de propager des messages d'intimidation à Makamba

À quelques semaines des élections générales au Burundi, les pratiques de campagne du parti au pouvoir, le parti CNDD-FDD, suscitent de vives critiques dans la province de Makamba. Des messages véhiculés à travers des véhicules équipés de haut-parleurs officiels et des actions ciblées dans les écoles et les marchés alimentent les inquiétudes d'une partie de la population qui parle de véritables actes d'intimidation à des fins politiques.

Dans plusieurs quartiers de la commune Makamba, ainsi que dans les environs des établissements scolaires, des véhicules appartenant, selon des témoignages, à divers services publics comme la santé ou les communes diffusent à haut volume des chansons à caractère menaçant. Une phrase revient particulièrement :

"Twubake tugavye abansi barakaka. Ukuboko kumwe gufate micro ukundi gufate inkinzo,

rwaruka mubona murya mukaryama mukiga ntimwibazeko igihugu ari umukate umwana arira bagaca bamuha, kiragwanirwa !"

Ce passage devenu slogan de campagne est en réalité un extrait d'un discours prononcé par Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du CNDD-FDD, lors du lancement officiel de la campagne du parti. Depuis, il est repris à travers des chansons diffusées à pleine puissance dans l'espace public.

Des propos qui, selon plusieurs habitants, sont perçus comme des appels à la mobilisation guerrière, voire des menaces voilées envers ceux qui ne soutiendraient pas le parti au pouvoir. *"Ce sont des messages qui font peur, ils veulent nous faire croire que ne pas soutenir leur parti, c'est être un ennemi de la nation"*, confie un habitant du quartier Nyaburumba sous anonymat.

L'opposition dénonce un climat de terreur

Du côté de la société civile et des partis de l'opposition, on parle d'une instrumentalisation des institutions publiques et d'une militarisation rampante du discours politique. "L'utilisation de véhicules publics, la diffusion de chansons qui incitent à la peur et la mobilisation forcée des élèves ou commerçants

sont des pratiques qui relèvent plus de l'intimidation que de la compétition démocratique", déplore un responsable local de la coalition Burundi Bwa Bose. Ces pratiques viennent accentuer un climat politique déjà tendu dans le pays, alors que de nombreux cas d'arrestations arbitraires et de violences ont été

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 11)

documentés ces dernières semaines.

À Makamba, les dérives observées dans la campagne du parti CNDD-FDD ravivent les craintes d'un processus électoral biaisé. Le respect des droits fondamentaux, tels que

l'éducation, la liberté de réunion et la neutralité des institutions publiques, semble remis en cause, au profit d'un discours de mobilisation aux accents inquiétants.

Manipulation et d'intimidation des opposants à l'approche des élections au Burundi

Alors que la campagne électorale bat son plein, des signes inquiétants d'intimidation politique et de violations du droit de vote se multiplient, principalement contre les partisans de l'opposition au parti au pouvoir CNDD-FDD.

Dans plusieurs collines de la nouvelle province Burunga, des discours tenus à l'intention des militants du CNDD-FDD incitent à empêcher les élèves, les domestiques et les aides ménagères de voter. On leur demande plutôt d'établir des procurations afin que leurs voix soient utilisées à voter pour le parti CNDD-FDD, sous prétexte que ces groupes voteraient pour l'opposition. *"Aucun élève, aucun domestique, aucune aide-ménagère ne votera. Faites-leur signer des procurations. Le jour du scrutin, nous serons tous derrière notre chef de cellule (inamashingiro). Si un opposant arrive, on s'en débarrasse avant qu'il ne vote pour connaître ceux qui se cachent entre nous alors qu'ils militent pour l'opposition"*. Ces instructions suscitent l'inquiétude jusque dans les rangs des propres partisans du CNDD-FDD, car elles violent le droit fondamental de voter librement.

Dans le même temps, dans des groupes de messagerie WhatsApp regroupant des

autorités administratives et policières, des ordres circulent pour envoyer des agents infiltrés assister aux meetings des partis d'opposition, prendre des photos, enregistrer des propos, et envoyer des rapports détaillés aux responsables du CNDD-FDD. *"N'envoyez pas un chef de zone, ils sont connus. Envoyez un membre inconnu, qu'il écoute, prenne des photos, enregistre, et nous transmette un rapport détaillé"*. Ces pratiques ont été constatées à plusieurs reprises dans la nouvelle province de Burunga, où les partis d'opposition affirment craindre pour leur sécurité, non seulement pendant la campagne, mais aussi après les élections, comme ce fut le cas pour plusieurs manifestants arrêtés ou disparus après les marches anti-troisième mandat en 2015.

En date du 25 mai 2025 à Makamba, une imbonerakure de la zone Gisenyi a été expulsée d'un meeting de l'UPRONA après avoir été surprise en train d'enregistrer des discours. Des témoins l'ont accusée de travailler à la collecte de preuves pour perturber ou réprimer les activités des partis rivaux. L'opposition dénonce un climat de terreur électorale et appelle les observateurs nationaux et internationaux à surveiller de près le processus électoral burundais de 2025.

1.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 12)

Du déroulement de la campagne électorale 2025 en commune et province Rumonge.

Dans la commune de Rumonge, il s'observe sur terrain la compétition de deux partis politique à savoir CNDD-FDD et l'UPRONA, ce qui se fait remarquer sont : des intimidations venantes des jeunes Imbonerakure qui empêchent les militants des autres partis de participer dans les meetings faute de quoi ils seraient lynchés. En date du 18 mai 2025, le jour du meeting du parti Uprona, le cabinet du gouverneur a

empêché l'alimentation du courant au stade alors que le stade est connecté via le courant du bureau provincial. Ils ont fait recours au groupe électrogène. Au port International de Rumonge, la Directrice maritime, un ancien député du parti au pouvoir a empêché les dopeurs du port militants du parti UPRONA de travailler au port. La Directrice du Port leur a dit qu'ils reviendraient au travail après la victoire du parti UPRONA.

Violence contre deux militants du CNL battus par les Imbonerakure et une permanence détruite en commune Kiganda.

Alors que la campagne électorale pour le choix des députés et des conseillers municipaux touche à sa fin, les relations entre les membres des partis politiques demeurent tendues. Le 26 mai 2025, deux membres du parti CNL, Karikurubu Clément, âgé de 27 ans, et Niyonzima Tite, 25 ans, tous originaires de la colline Nkomwe dans la commune de Kiganda, ont été sévèrement agressés par les Imbonerakure de la même colline, dirigés par Nkengurutse Gilbert, âgé de 28 ans. Ces deux membres du CNL s'apprêtaient à placer les panneaux et

insignes de leur parti sur le bureau collinaire de celui-ci à Nkomwe, lorsqu'ils ont été attaqués par le groupe des Imbonerakure qui les a roués de coups.

Ce groupe a également complètement saccagé ce bureau. Malgré le dépôt de plainte effectué auprès des forces de police et de l'administration communale par le responsable local du CNL à Kiganda, Karorero Gabriel, aucune arrestation n'a été effectuée. D'après des sources locales, la victime Karikurubu Clément est hospitalisée à l'hôpital de Kiganda.

Démarche de proximité du CNDD-FDD : enseignement maison par maison dans la province de Cankuzo

Une information obtenue par la Ligue Iteka le 30 mai 2025 révèle qu'en province Cankuzo, le parti CNDD-FDD a mis en place une stratégie d'enseignement maison par maison. D'après des sources locales, chaque colline et quartier de cette province est animé

par des jeunes Imbonerakure, principalement des chercheurs d'emploi, qui se déplacent de maison en maison avec des échantillons de bulletins de vote. Ils encouragent les habitants à cocher le N°1, représentant le symbole du CNDD-FDD. Les membres d'autres partis politiques considèrent cette action comme une infraction au code électoral.

1.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 13)

Des menaces et intimidations des Imbonerakure aux membres du parti CNL en commune Gisuru, province Ruyigi

Entre le 26 mai et le 1er juin 2025, sur la colline et dans la commune de Gisuru, province Ruyigi, la famille de Serge Bucumi, affilié au parti CNL, ancien professeur au Lycée Communal de Gisuru, et actuellement enseignant au Lycée Communal Gahinga, a subi des pressions de la part de jeunes Imbonerakure. Ces derniers ont exigé qu'il leur remette sa carte d'électeur ainsi que celle de son épouse pour qu'ils puissent voter à sa place

le jour du scrutin, car ils sont conscients qu'il ne votera pas pour eux. Des informations locales indiquent que, visant les membres du CNL dans les communes de la province Ruyigi, notamment à Gisuru, Kinyinya et Nyabitsinda, les jeunes Imbonerakure menacent de confiner ces membres dans leurs maisons durant toute la journée des élections, ne leur permettant d'en sortir qu'après.

Le secrétaire communal du CNDD-FDD promet de l'argent pour influencer les élections, en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Le 30 mai 2025, sur la colline Muriza, dans la commune Butaganzwa, province Ruyigi, un meeting a eu lieu où le secrétaire communal du parti CNDD-FDD a déclaré qu'une somme de 3.000.000 FBU serait versée aux partisans si le CNDD-FDD remportait 100% des voix. Dans cette commune, les dirigeants du CNDD-FDD informent leurs membres que les collines seront en compétition durant les élections, et que

celles qui obtiendront 100% des voix seront récompensées par un montant d'argent.

Selon des témoignages, lors de ce même meeting, le secrétaire communal a également mentionné qu'en commune Mishiha, province Cankuzo, la colline emportant 100% des voix recevrait une prime d'un million. Des spécialistes du droit qualifient ces pratiques d'achat de voix.

Campagne électorale faite par un commissaire provincial de police en province Ruyigi

En date du 27 mai 2025, à l'École Fondamentale de Ngarama, dans la province de Ruyigi, Jean Gentil, le commissaire provincial de police, a mené une campagne électorale non autorisée en présentant aux enseignants de l'établissement les spécimens des candidats députés et conseillers communaux du parti CNDD-FDD.

Selon des témoins sur place, le but de cette initiative était de vérifier si les enseignants savaient comment ils allaient voter pour le N°1, c'est-à-dire le CNDD-FDD. L'attitude du commissaire provincial a surpris beaucoup de personnes, étant donné qu'un haut responsable de la police, censé demeurer impartial, s'impliquait dans des activités politiques.

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 14)

Mobilisation des enfants et utilisation des biens publics lors de la clôture de la campagne électorale à Ruyigi.

Le 31 mai 2025, à l'ancien marché de Gasanda, la clôture de la campagne électorale a été marquée par un défilé autour de l'ancien marché de Ruyigi. En tête se trouvaient des enfants âgés de 5 à 10 ans, appelés « IBISWI VY'INKONA », suivis de femmes en tenues musulmanes et d'autres membres du parti CNDD-FDD. Ce spectacle a suscité l'étonnement chez de nombreuses personnes, se demandant comment des enfants si jeunes pouvaient être impliqués dans des actions

politiques et comment des femmes musulmanes participaient à des manifestations politiques en rapport avec leurs croyances. Il convient de noter que cette campagne électorale a été marquée par l'utilisation de biens publics, comme les véhicules de l'État, notamment les camionnettes des administrateurs communaux et d'autres véhicules des services publics, largement mobilisés par le parti CNDD-FDD.

I.2. CONTEXTE JUDICIAIRE

Procédure de flagrance en matière pénale devant le Tribunal de Grande Instance de Rutana.

D'après notre source, Le tribunal de Grande Instance de Rutana a infligé une peine de 20 ans de servitude pénale à Jean Marie BIZIMANA, un homme âgé de 40 ans, originaire et habitant de la colline Murembera, zone GAKUNGU en commune de GIHARO. Il a été condamné pour avoir tué à coups de poings son épouse Médiatrice NKESHIMANA.

Ce crime s'est passé le jeudi de la semaine dernière vers 23h. Jean Marie BIZIMANA n'a

pas nié les faits à sa charge mais a fait savoir qu'il n'avait pas prémédité ce meurtre. Et que seulement, il avait réagi sous l'effet de la colère. Puisque ce jour-là, sa femme est rentrée vers 23h et il n'a pas pu supporter cette situation raison de lui sauter dessus jusqu' à l'assommer. Elle est morte alors qu'on la transportait vers le centre de santé. Il avait fait avec son épouse 7 enfants et le plus petit est âgé de 2 ans et 4 mois.

I.3. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La montée du prix du café dans la province de Bubanza : entre satisfaction et préoccupations

Une information reçue par la Ligue Iteka le 30 mai 2025 rapporte que le tarif du kilo de café cerise a grimpé de 1380 à 2800 fbu dans la commune de Musigati. Bien que cette augmentation soit accueillie positivement par

certains producteurs de café, d'autres la considèrent encore comme insuffisante face à la hausse des prix de la vie. Les responsables locaux, pour leur part, se montrent optimistes

I.3. CONTEXTE ÉCONOMIQUE (suite de la page 15)

et constatent une dynamique encourageante pour la relance de la production de café.

À Musigati, cette récente augmentation du prix du café cerise suscite des avis partagés parmi les cultivateurs. Pour certains, il s'agit d'un progrès tant espéré, tandis que d'autres se montrent sceptiques quant à la portée de cette hausse, eu égard aux coûts de la vie et à la montée des charges de production.

“C'est une avancée dans la bonne voie. Nous attendions depuis des années une revalorisation des prix du café. Cela ravive un peu d'espoir”, déclare un producteur de la colline de Kivyuka. Inversement, d'autres, moins optimistes, jugent que cette hausse est toujours trop faible : *“Les prix des denrées alimentaires ne cessent d'augmenter. Avec ce tarif, il devient difficile de s'en sortir. Si la situation ne change pas, beaucoup pourraient renoncer à cette culture”,* avertit un autre agriculteur de la région.

En réponse, les autorités locales rassurent la population. L'administrateur communal de Musigati précise que l'intérêt pour la culture du café est en plein regain. *“De nombreux agriculteurs retournent à cette culture et remplacent les vieux caféiers par des jeunes plants, ce qui est un bon signe pour le secteur”,* souligne-t-il.

Le directeur provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage de Bubanza partage cet avis. Il met en avant que cette dynamique soit favorisée par des programmes d'accompagnement pour les caféiculteurs, incluant la distribution de jeunes plants et l'assistance technique.

Malgré les désaccords sur le niveau des rémunérations, le secteur du café semble commencer à se redresser dans la commune de Musigati. Reste à déterminer si ce renouvellement sera durable et suffisamment bénéfique pour les agriculteurs afin de prévenir un désengagement progressif.

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II.1. DROIT À LA VIE

II.1.1. HOMICIDE VOLONTAIRE

II.1.1.1. DES PERSONNES TUÉES PAR AGENTS ÉTATIQUES OU PAR LA MILICE IMBONERAKURE.

Une personne tuée en commune et province Kirundo par des Imbonerakure

En date du 27 mai 2025 sur la colline Cewe commune et province Kirundo, un corps sans vie de NCAMIHIGO Jean, marié et père de 5 enfants, résidant sur cette colline, ancien

membre du CNDD FDD a été trouvé plongeant dans les eaux du lac Cohoha. Selon des témoins sur place, Il avait été arrêté en date du 25 mai 2025 par les Imbonerakure

II.1.1. HOMICIDE VOLONTAIRE (suite de la page 16)

avec leur chef Macumi accusé de violer une fille présentant un trouble mental de la colline Runyonza.

Selon les mêmes témoins, ils l'ont acheminée devant la justice collinaire qui a été représentée par Béatrice et a jugé de l'acheminer vers le lieu de correction appelé

Mw'ikosorero où on achemine les opposants au parti CNDDFDD pour les torturer. Il n'est plus revenu et les voisins disent que la victime n'avait pas commise de viol. Ces imbonerakure avertissent la femme de la victime et ses 5 enfants d'être tués une fois les dénoncer les auteurs.

II.1.1.2. DES PERSONNES TUÉES SUITE AU RÈGLEMENT DE COMPTE

Une femme tuée en commune Mugamba, province Bururi

Dorine Ndayikunda est morte le 18 mai 2025 à l'hôpital militaire de Ka-menge, à Bujumbura. Sa mort résulte de blessures subies le 16 mai 2025 à son domicile sur la colline Gakaranka, dans la zone Kivumu, commune de Mugamba, province de Bururi. C'est son beau-père, Joseph Ntampera, qui lui a lancé une lance dans le dos.

D'après un témoin, Joseph Ntampera est actuellement en détention à la prison de Bururi. La famille de la victime informe également qu'Evariste Sinzumusi, le conjoint de Dorine, est incarcéré dans cette même prison depuis trois mois. Il est accusé de violences et de

blessures infligées au bras en février 2025. La famille critique fortement la lenteur avec laquelle le parquet et le tribunal de grande instance de Bururi Outre l'emprisonnement de Joseph Ntampera, les proches de Dorine exigent l'arrestation de sa belle-mère,

Francine Ndayisenga, qu'ils estiment être complice.

Joseph Ntampera accuse également Francine Ndayisenga d'avoir participé à l'arrestation de son fils, Evariste Sinzumusi, le mari de la victime.

II.1.2. DES CORPS SANS VIE RETROUVÉS

Un corps sans vie retrouvé dans la rivière Ruvyironza en Province Gitega.

Lundi 26 Mai 2025 aux environs de 19h30, un corps sans vie a été trouvé dans la rivière Ruvyironza reliant la colline Rweza, Zone Mungwa, Commune et Province Gitega et la commune Nyabihanga de la province Mwaro. Notre source sur la colline Rweza a précisé que la victime ne portait sur elle aucun document d'identité ou autre pièce pouvant donner son identité. Nkeshimana Emmanuel,

Chef de zone Mungwa, a suggéré que la victime aurait été emportée par les eaux de la rivière.

Cependant, plusieurs témoins présents au moment de la découverte du corps pensent que la personne aurait plutôt été tuée ailleurs, puis jetée dans la rivière. Cette hypothèse est fondée sur les blessures visibles au niveau du cou, ressemblant à des blessures faites à l'arme

II.1.2. DES CORPS SANS VIE RETROUVÉS (suite de la page 17)

blanche (probablement une machette), et sur l'état de la chemise de la victime, fortement déchirée bien qu'elle semblait relativement neuve selon notre source.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital Gitega en attendant que la famille du défunt soit identifiée. Des interrogations persistent au sujet de la découverte du corps

pendant ces heures de nuit, ce qui laisse des questions aux circonstances exactes de cette découverte nocturne.

Il conviendrait d'examiner les conditions et témoignages autour de la découverte du corps, notamment l'heure inhabituelle de la découverte, pour évaluer s'il n'y aurait pas eu dissimulation ou mise en scène.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 26/05/2025, vers 19 heures, sur la colline Nyagasebeyi, commune Ruhororo, province Ngozi, un corps sans vie de Mpezamihigo Jean, âgé de 33 ans, fils de Banyankirubusa Emmanuel et de Bukuru Marie, de la colline Ryarunyinya, commune Ruhororo, province ngozi, a été retrouvé couché dans le champ d'eucalyptus à la distance de 70mètre de la route dirigeant vers Ruhororo. Selon le constat de notre témoin de la localité, il a été égorgé.

Les mêmes témoins ajoutent que l'administration et le médecin du gouvernement se sont eux aussi rendus sur le

lieu pour le constat. NITEZIMANA Jean, âgé de 25 ans, fils de Barumwete Jérôme et de Nzimenya spès, né sur la colline Ryarunyinya commune Ruhororo et ARAkAZA DJuma, âgé de 19 ans, fils de Bahate Ramadan et de Nyandwi Clotilde né sur la colline TABA commune Ruhororo, tous Imbonerakure, ont été appréhendés en possession des objets (un vélo et un téléphone) de la victime déjà morte.

Cette victime était ensemble avec ces derniers la veille au marché moderne Musenyi vers 18 heures. En collaboration avec l'administration et la famille éprouvée ont pris la décision de l'enterrement.

II.1.3. DES PERSONNES ENLEVÉES ET /OU PORTÉES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevé en mairie de Bujumbura

En date du 30 mai 2025, en province Bujumbura, Alain Jules Bizimana, un militant du parti CNL, âgé d'environ 31 ans, est porté disparu. Il a été enlevé vers 9 heures dans le centre-ville de Bujumbura, devant le lieu-dit "BATA". Originaire de Kanyosha rural et résident du quartier Kajiji, commune Mugere, province Bujumbura, Alain Jules Bizimana s'était rendu en ville pour son

travail afin de subvenir aux besoins de sa famille restée à Kiyenzi.

Son enlèvement a été perpétré par des hommes armés circulant dans une camionnette double cabine aux vitres teintées. L'un des ravisseurs était en tenue civile, l'autre portait un uniforme de la police burundaise.

II.2. DROIT À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET /OU MENTALE

II.2.1 TORURE, PEINES ET AUTRES TRAITEMENTS CRUELS INHUMAINS OU DÉGRADANTS

Une personne torturée en commune et province Ngozi

En date du 23 mai 2025, au stade Muremera du centre-ville Ngozi, commune et province Ngozi, où le CNDD FDD tenait campagne, Batakanwa, fidèle d'Agathon Rwasa, a été battu par des jeunes imbonerakure du quartier Muremera dont un connu sous le sobriquet de "Turyu". Selon des témoins de la localité, ces Imbonerakure l'obligeaient à porter un béret du parti CNDD FDD par force.

Les mêmes sources ajoutent qu'il l'a refusé maintes fois et a fini par le jeter par terre. Les Imbonerakure qui étaient sur le lieu l'ont accusé de jeter par terre les emblèmes de leur parti et l'ont alors battu. Les gens qui ont assisté à la scène l'ont sauvé avant qu'il ne soit tard.

II.2.2. VIOL

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 29 mai 2025, sur la colline de Gihwanya, commune et province Rumonge, Q. M. N, âgée de 6 ans a été victime de violence sexuelle commis par Venant Niyikigongwe, âgé de 23 ans, Imbonerakure, boutiquier voisin qui l'appelait souvent soi-disant pour lui offrir des bonbons et enfin fini par la violer.

Selon les parents de la victime, l'acte a été constaté par ses parents lors de la toilette intime de l'enfant qui avait tellement mal puis lui ont demandé l'auteur. Ce dernier a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge. Quant à la victime, elle a été conduite au centre Humura pour la prise en charge holistique.

Un nourrisson violé en commune et province Rumonge

En date du 31 mai 2025, vers 8 heures, sur la colline Birimba, zone, commune et province Rumonge, I. D. A, âgée de 1an 6 mois, résidant à la même colline a été victime de viol commis par Iteriteka Alfred, âgé de 15 ans, un domestique qui avait été attrapé par la mère de l'enfant en flagrant délit avant de prendre le large.

Heureusement il a été rattrapé par son employeur accompagné du chef de cellule puis

conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge. La victime a été conduite au centre Humura puis à l'hôpital de Rumonge.

Signalons que le présumé auteur a été également conduit à l'hôpital de Rumonge pour être examiné de types de maladies infectieuses afin de choisir si la victime peut prendre des médicaments de prévention ou pas.

II.3. ARRESTATIONS ET DÉTENTION ARBITRAIRE

Trois jeunes représentants du parti CNL arrêtés en province Bubanza

Le jeudi 29 mai 2025, trois jeunes membres du Congrès National pour la Liberté (CNL), Bucumi Jérôme, Nshimwenimana Amissi et Nimbeshaho Richard, ont été appréhendés à Munanira, dans la commune de Musigati, alors qu'ils se dirigeaient vers une réunion politique à Ruziba-Bukinga. Leur infraction serait de représenter la jeunesse du CNL dans leur communauté et résister aux pressions du parti dominant.

Ces jeunes sont actuellement retenus dans les cellules de la police de Bubanza, suite à une opération, d'après des sources locales fiables, menée par un groupe d'Imbonerakure. Cette milice liée au CNDD-FDD aurait agi sur ordre du représentant local, membre du parti au pouvoir, ainsi que du responsable des projets de la commune. L'accusation officielle ? "Promotion illégale de l'idéologie du CNL".

Ces interpellations ne constituent pas des cas isolés. Elles s'inscrivent dans un contexte plus large de répression politique, où les opposants, et en particulier les jeunes, sont intimidés, exclus, voire criminalisés. L'arbitraire administratif se conjugue avec une pression sécuritaire pour entraver les activités de l'opposition. Dans ce climat, la participation politique ne devient pas seulement un droit ignoré, mais un danger personnel.

Le responsable communal du CNL à Musigati déplore, à juste titre, une arrestation motivée par un refus d'adhérer au CNDD-FDD. Il soutient que ces jeunes ont été ciblés pour avoir opposé une résistance aux directives locales cherchant à les contraindre à rejoindre le parti. Cette situation constitue une grave atteinte à la Constitution, qui garantit à chaque citoyen la liberté de choix politique.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 mai 2025, vers 21 heures au marché de Buhiga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, deux jeunes hommes NTAHOMBAYE et ISSA tous du CNDD FDD, NTAHOMBAYE, nettoyeur des voitures et motos (il lave les voitures) communément appelé BORAYI et Issa est un coiffeur, ont été arrêtés par des policiers du poste de Buhiga.

Selon des témoins de la localité, ces derniers se disputaient d'un bidon d'eau et les policiers en patrouille les ont menottés pour les conduire au poste de police.

Selon les mêmes témoins, les gens sur place ont entouré et la foule s'est augmentée pour empêcher cette arrestation mais le "*De corps*" a armé son fusil pour disperser la foule et les deux ont été conduits au cachot.

La population ne comprenait pas comment une petite affaire qui pouvait se régler à l'amiable doit aller jusqu'à l'incarcération. Ils ont été relâchés en date du 31 mai 2025 après avoir payé une amende sans quittance de 10.000fbu chacun à ce de corps qui est nouvellement affecté au poste de BUHIGA.

III. DROITS ÉCONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS

III.1. PERTURBATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE.

Élections- Paralysie de la quasi totale des activités socio-économiques au chef-lieu de la commune et Province Muramvya.

La journée du vendredi 30 mai 2025, a été marquée par une paralysie sans précédent des activités tant économiques que sociales au chef-lieu de la commune et province Muramvya.

En effet, le parti Cndd-Fdd a organisé un meeting de campagne électorale au stade royal de Muramvya. Les habitants des différents quartiers ont été réveillés vers 4 heures du matin par des Imbonerakure qui utilisaient mégaphones, sifflets et tambours, entrant même dans les parcelles, pour exiger la présence de tout le monde au stade.

Ainsi, tous les magasins et boutiques ont été obligés de ne pas ouvrir avant la fin de la campagne. Il en est de même pour le marché central de Muramvya qui n'a pas ouvert ce vendredi.

Côté éducation, les écoles proches du stade n'ont pas dispensé de cours malgré le travail intensif de fin d'année scolaire. Il s'agit du lycée Muramvya, Ecofo Muramvya I, Ecofo Muramvya II, et l'école technique professionnelle de Muramvya.

Tous les élèves et enseignants devaient se rendre au stade soi-disant pour accueillir le Président de la République et le Secrétaire général adjoint du Cndd-Fdd qui étaient au meeting.

Les cérémonies se sont clôturées vers 15 heures dans une ambiance de désolation totale pour la population urbaine, surtout ceux qui ne sont pas membres du parti Cndd-Fdd.

Des commerçantes sanctionnées pour avoir soutenu un candidat indépendant en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} juin 2025 indique qu'à moins d'une semaine des élections communales et législatives au Burundi, plusieurs commerçantes de fruits ont été enfermées en date du 28 mai 2025 dans les locaux du parti CNDD-FDD. L'acte, qui a duré six heures, est une sanction perçue comme politique pour leur participation à un meeting d'un candidat indépendant. La situation suscite de vives critiques à l'approche des scrutins du 5 juin.

Selon plusieurs sources locales, cette sanction aurait été ordonnée en représailles à leur présence visible au rassemblement du 23 mai 2025, lequel s'est tenu sur le parking du marché. Une situation qui aurait fortement déplu aux responsables du parti CNDD-FDD, estimant que les commerçantes, ayant reçu des emplacements grâce au parti CNDD-FDD, devaient faire preuve d'allégeance.

L'impact économique de cette mesure est immédiat et dramatique. Les fruits comme ananas, bananes mûres, mandarines, oranges

III.1. PERTURBATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE (suite de la page 21)

laissés au soleil sans vendeuses ni clients, ont pourri sur place. *“C’est un grand préjudice. J’ai des crédits à rembourser, et voilà que je perds ma marchandise pour des raisons politiques”*, déplore une commerçante, visiblement révoltée. Ces femmes dénoncent une instrumentalisation politique de leur activité commerciale. *“Nous payons nos taxes et impôts. Rien ne justifie qu’on nous impose un parti ou un candidat. C’est un droit citoyen de choisir librement”*, affirme l’une d’entre elles, refusant de céder à la pression.

Outre l’enfermement, les commerçantes ont été contraintes de porter des uniformes aux

couleurs du parti CNDD-FDD, signe d’une allégeance forcée.

Contacté, l’administrateur de la commune de Rugombo, Gilbert Manirakiza, a affirmé ne pas être au courant de ces événements. Il a cependant soutenu, sans fournir de preuves, que *“le climat politique est calme”* à la veille des élections prévues pour le 5 juin 2025.

Les femmes concernées appellent à la protection de leurs droits, au respect de leur liberté politique et à un environnement commercial dépourvu d’ingérence partisane.

Fermeture partielle du marché pour mobilisation politique

Le même jour, en fin d’après-midi, l’activité politique s’est poursuivie dans le quartier Nyaburumba. Cette fois, c’est le responsable du marché central de Makamba, connu sous le nom de Fofana, qui est pointé du doigt. Il aurait ordonné la fermeture de certains stands du marché afin que les commerçants

participent à la campagne électorale du CNDD-FDD. Une manœuvre vivement critiquée par certains marchands. *“On ferme nos étals alors que c’est notre seul gagne-pain, tout ça pour un meeting auquel on n’a même pas envie d’assister”*, dénonce l’un d’eux.

III.2. DROIT À L'ÉDUCATION

De l'interruption des activités scolaires à l'ÉCOFO Kobero dûe à la campagne électorale en Province de Muyinga.

De l’interruption des études à l’ÉCOFO Kobero en raison de la campagne électorale en Province de Muyinga.

Selon nos informations, depuis le début de la campagne électorale dans la Province de Muyinga, une forte participation des élèves provenant de diverses écoles primaires et fondamentales est observée. C’est le cas ce

Lundi 27 Mai 2025, moment où de nombreux élèves ont suspendu leurs études pour participer aux activités de propagande du Parti CNDD-FDD.

Ces élèves sont contraints, tout d’abord, de revêtir l’uniforme du Parti au pouvoir. Par la suite, ils sont organisés en différents groupes appelés “Bataillons”. Ils commencent ensuite à

III.2. DROIT À L'ÉDUCATION (suite de la page 22)

réaliser des démonstrations pour exhiber la puissance du Parti, tout en chantant des slogans qui discriminent les opposants. Les parents des élèves lancent un appel urgent et

expriment leur indignation face à ces comportements. Ils demandent également que ces activités soient réajustées pour ne pas perturber le cursus scolaire.

Suspension des activités scolaires au profit de la campagne du CNDD-FDD à Makamba

Une information qui nous est parvenue en date du 27 mai 2025 indique qu'au-delà des messages jugés intimidants, des atteintes concrètes au droit à l'éducation ont été rapportées dans la commune Makamba où les élèves des écoles fondamentales de Musasa et Kinoso n'ont pas pu suivre leurs cours. Ils ont été contraints, selon plusieurs sources locales, de participer à une activité du CNDD-FDD organisée sur la colline de Nyabigina.

Tandis que certains étaient appelés à danser pour animer l'événement, d'autres devaient juste remplir les foules pour témoigner du soutien populaire. *"Ces enfants auraient dû être à l'école ce jour-là, mais on les a envoyés défiler pour le parti. Ce n'est pas normal"*, déplore un enseignant contacté sur place.

Perturbation des activités scolaires par les responsables de l'éducation en Province de Mwaro.

En cette période électorale, certains fonctionnaires scolaires transmettent des idées politiques aux élèves. Ils leur expliquent comment voter pour le parti Cnnd-Fdd. Dans certaines écoles, des élèves subissent des pressions, insinuant qu'ils ne retourneront pas en classe s'ils ne choisissent pas le Cnnd-Fdd.

A titre d'exemple, le mercredi 28 mai 2025, le DCE de la commune Nyabihanga, Léonard Maniratunga, a visité plusieurs établissements scolaires de cette zone, accompagné de Mpangaje Vital, le responsable du parti au pouvoir à

Nyabihanga. À l'Ecofo Miterama, située dans cette commune, le DCE a pris le temps d'indiquer aux élèves comment voter pour le Cnnd-Fdd en cochant sur le numéro 1 du bulletin de vote.

D'après des sources locales, il a également précisé qu'il serait difficile pour ceux qui n'auront pas voté pour le CNDD-FDD de reprendre le chemin de l'école. En effet, les enfants ont droit à une éducation de qualité qui devrait se concentrer sur les programmes scolaires établis.

III.2. DROIT À L'ÉDUCATION (suite de la page 23)

La suspension des activités scolaires à Nyanza-Lac pour un meeting du parti CNDD-FDD

Le lundi 26 mai 2025, le secrétaire général du parti CNDD-FDD a organisé un grand rassemblement au stade communal de Nyanza-Lac, dans la province de Burunga. Cet événement politique faisait suite à la visite du Président de la République survenue la semaine précédente dans la même zone.

Dès l'aube, la population des trois zones administratives de la commune Nyanza, à savoir Vugizo, Mabanda et Nyanza-Lac, s'est rassemblée en grand nombre. À partir de 8h, des foules enthousiastes se dirigeaient vers le stade communal, espérant écouter un discours inspirant et promettant des engagements réels.

Cependant, l'intervenant n'est arrivé qu'aux alentours de 15h, après une attente prolongée sous un soleil brûlant. Cette arrivée tardive a

engendré du découragement parmi les participants, beaucoup étant fatigués, affamés et déjà épuisés par plusieurs heures d'attente.

L'une des critiques les plus fortes levant parmi la population concerne l'interruption soudaine des activités scolaires.

D'après des sources locales, les élèves des établissements du centre urbain de Nyanza-Lac auraient dû arrêter leurs examens pour prendre part à ce rassemblement. Cette décision est jugée préoccupante par de nombreux enseignants et parents d'élèves, qui considèrent cela comme un obstacle au bon déroulement de l'année scolaire et un exemple typique de la politisation excessive de l'éducation.

Suspension des activités scolaires pour la campagne électorale à Makamba

Au-delà des messages jugés intimidants, des atteintes concrètes au droit à l'éducation ont été rapportées. Le 21 mai 2025, dans la commune Makamba et province Makamba, des élèves des écoles fondamentales de Musasa et Kinoso n'ont pas pu suivre leurs cours. Ils ont été contraints, selon les témoins, de participer à une activité du CNDD-FDD organisée sur la colline de Nyabigina. Tandis que certains

étaient appelés à danser pour animer l'événement, d'autres devaient juste remplir les foules pour témoigner du soutien populaire.

“Ces enfants auraient dû être à l'école ce jour-là, mais les ont envoyés défiler pour le parti CNDD-FDD. Ce qui n'est pas normal”, déplore un enseignant contacté sur place.

III.3. DROIT À LA SANTÉ.

Manque d'électricité et d'eau potable pour les habitants de la commune Muyinga.

Le centre-ville (chef-lieu de la Province) de Muyinga vient de passer toute une semaine sans eau potable ni courant électrique. La pénurie de ces produits de la Regideso, conditions incontournables de la vie, a des conséquences fâcheuses et graves sur plusieurs plans :

- ♦ Dans le domaine de l'économie au niveau des ménages ; alors que certaines familles utilisent plus de 4 bidons par jour, un bidon s'achète à plus de 2000F, en plus ils ont besoin de bougies pendant la nuit (elle coûte 2000F).

En outre, certains services commerciaux sont paralysés notamment les secrétariats publics, les restaurants et les cafétérias. Car, certains utilisent beaucoup d'eau et

d'autres ont besoin d'électricité notamment pour la conservation du lait et d'autres produits périssables.

- ♦ Dans le domaine de la santé, la population craint d'attraper les maladies liées à la saleté. De plus, les services de néonatalogie à l'hôpital Muyinga ne fonctionnent plus. Et cela peut occasionner la mort des enfants prématurés.

Signalons qu'avec le manque généralisé de mazout dans tout le pays, l'hôpital se trouve dans l'incapacité d'alimenter leur groupe électrogène, ce qui aggrave la situation. La population demande que la Regideso répare la panne dans les meilleurs délais, du fait que les pertes sont déjà nombreuses.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ligue Iteka condamne fermement la détérioration continue des droits de l'homme au Burundi et dénonce l'impunité dont bénéficient les auteurs de crimes. Elle exhorte les autorités burundaises à prendre des mesures concrètes pour remédier à cette situation.

Les recommandations suivantes sont formulées à l'intention du gouvernement :

- ⇒ Instaurer un mécanisme transparent et dynamique pour ajuster le prix d'achat du café cerise en fonction du coût réel de production et du pouvoir d'achat des denrées essentielles, afin d'assurer un revenu décent aux agriculteurs.
- ⇒ Ouvrir des enquêtes indépendantes et impartiales sur toutes les allégations de violences et d'intimidations, et traduire les responsables en justice, quelle que soit leur affiliation, pour mettre fin à l'impunité.
- ⇒ Engager un dialogue constructif avec toutes les forces politiques, y compris l'opposition, pour apaiser les tensions et restaurer la confiance dans le processus électoral et les institutions.
- ⇒ S'assurer que le code électoral est appliqué de manière équitable et que les exclusions de certains acteurs politiques sont réexaminées pour garantir une compétition électorale équitable.